
Économie verte et changement social : analyse des possibilités et des contraintes des emplois verts en matière d'autonomisation sociale et économique des femmes au Sénégal

Cheikh Sadibou Sakho

Introduction

Ce travail s'intéresse à l'articulation entre l'économie verte et la question de l'autonomisation sociale et économique des femmes au Sénégal. Il prend le prétexte de la mise en œuvre d'initiatives locales d'emplois verts, comme le projet « *setal sama kër sellal sama gox*¹ » de l'Entente féminine de femmes de la SICAP à Dakar et le projet participatif de gestion de la forêt de Sangako de l'association *Nebeday*² à Fatick, pour questionner la capacité de l'économie verte à favoriser l'émergence d'opportunités de repositionnement économique, politique et social pour les catégories sociales vulnérables, en particulier les femmes. Au Sénégal, la vulnérabilité sociale et économique des femmes résulte de la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels figure, au premier plan, le défaut de pouvoir et de présence massive dans les secteurs de l'économie capitaliste classique, largement dominés par les hommes. Sans retomber dans le débat des années soixante-dix et quatre-vingt sur les relations entre capitalisme et inégalités liées au sexe (féminisme marxiste/social feminism, etc.), il est possible de s'entendre aujourd'hui sur la nature patriarcale de l'économie capitaliste moderne (Federici 2014). Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à la persistante inégalité au niveau international entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès et le contrôle des moyens de production économique ; laquelle inégalité conforte la

division sexuelle du travail (Kergoat 2001) qui cantonne les femmes, en majorité, dans la sphère reproductive tandis que les hommes se déploient, en majorité, dans la sphère productive. Dans le contexte sénégalais, cette qualité patriarcale du modèle capitaliste est amplifiée par le fait que le patriarcat y est le principal système de régulation des rapports sociaux de sexe (Diop 2012 [1981] ; Gueye 2009). Il s'ensuit un renforcement des déséquilibres sociaux et économiques entre les hommes et les femmes. Ce dernier accentue la vulnérabilité des femmes en les maintenant dans un cercle de dépendance vis-à-vis des hommes avec comme conséquence manifeste la contraction progressive de leurs champs et zones de pouvoir sur les plans économique, politique et social.

Toutefois, à la faveur de l'actuelle crise écologique, imputable pour l'essentiel au modèle capitaliste dominant, d'importants changements de perspective et de paradigme, relativement à la production et à la reproduction économiques, s'opèrent à l'échelle internationale. À ce propos, les différents Sommets de la terre et les multiples Conférences des parties (dites COP) ont toujours constitué une tribune d'envergure réitérant l'urgence à progressivement s'affranchir des contraintes écologiques et sociales imposées par l'économie de marché afin d'intégrer des orientations plus soucieuses des équilibres sociaux et écosystémiques. C'est dans cette dynamique qu'il convient de comprendre l'inflexion vers le modèle de l'économie verte opérée par la communauté internationale lors du sommet de la terre tenu à Rio de Janeiro en 2012 (Rio +20). L'économie verte, terme apparu pour la première fois dans le rapport *Blueprint for a Green Economy* (Pearce et al. 1989), est alors définie comme une économie qui « entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources. Elle est faiblement émettrice de carbone, préserve les ressources [naturelles] et est socialement inclusive. » (PNUE 2011:2)

Les débats lors du sommet de Rio +20 ont mis sur le devant de l'actualité internationale l'évidence des échecs du développement durable à produire les changements sociaux et économiques attendus depuis l'alerte du rapport Meadows dans les années 1970 (Meadows et al. 1972). C'est la raison pour laquelle ce sommet fut un moment important pour une « nouvelle » prise de conscience écologique obligeant à des changements idéologiques radicaux. À cette occasion, la notion d'économie verte a été investie du rôle de principal paradigme innovant du développement durable ; elle fut ainsi présentée comme une nouvelle étape sociétale pour une humanité angoissée par les bouleversements écosystémiques et l'ampleur des déséquilibres sociaux. Dès le début de sa promotion, cette notion a suscité de vives critiques et controverses qui l'assimilent, dans certains cas, à une solution cosmétique (ATTAC 2012) présentant de surcroît le risque de « marchandiser la planète » (Duterme 2013). Dans d'autres cas, les critiques y voient les contours d'un revigorant moral circonstanciel destiné à instiller une

certaine dose de conscience écosociale dans les activités économiques habituelles. Ces critiques, il faut l'admettre, ne sont pas dénuées de fondement tant les dimensions de la crise écologique sont complexes et se refusent à être captées dans une notion ; fut-elle une notion portée par l'Organisation des Nations unies elle-même. Malgré tout, il faut également souligner que l'économie verte introduit une relative nouveauté dans la problématique du développement durable : il s'agit de l'importance politique désormais accordée à la question de l'inclusion sociale. Ceci dénote le souci réaffirmé de replacer l'homme, particulièrement les couches sociales vulnérables, au cœur du dispositif du développement en travaillant à « discipliner » les activités économiques de manière à ce qu'elles répondent simultanément aux exigences de la soutenabilité écologique et aux défis de l'équité sociale. L'économie verte est ainsi considérée comme une voie de sortie de crise qui repose sur l'idée d'un nouveau pacte vert mondial lancé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en 2009 (Barbier 2010).

Fondé sur une approche méthodologique qualitative au travers de laquelle « le chercheur [...] tente plutôt de saisir la réalité telle que la vivent les sujets avec lesquels il est en contact ; il s'efforce de comprendre la réalité en essayant de pénétrer à l'intérieur de l'univers observé » (Poisson 1983:371), ce travail problématise et discute la capacité des emplois verts à promouvoir des dynamiques d'autonomisation sociale et économique pour les femmes au Sénégal. C'est la nature complexe du présent objet de recherche qui implique à la fois des dimensions symboliques et matérielles, qui justifie le fait que l'option méthodologique choisie ait privilégié la combinaison des trois techniques de collecte des données que sont l'observation participante, les entretiens et les récits de vie. Ainsi, cette recherche explicite et discute, dans le contexte sénégalais, les possibilités et les contraintes de l'économie verte en matière de transformation sociale orientée vers la réduction des inégalités de genre (Berini et al. 2012).

Pour ce faire, la problématique a été investie à partir de deux grands angles d'attaque. Le premier s'est consacré à explorer les dispositifs et les politiques mis en place par l'État du Sénégal en matière d'économie verte et en matière de promotion des emplois verts. Il s'est agi principalement d'analyser la nature de ces dispositifs et de ces politiques, d'apprécier leur envergure et leur ancrage dans la programmation du développement socio-économique du pays ; mais également de voir dans quelle mesure est-ce qu'ils portent des moyens et des mécanismes susceptibles de favoriser la résorption des déséquilibres sociaux et économiques liés au genre. Quant au second angle d'attaque, il s'est attaché à viser des initiatives communautaires de base en matière d'économie verte en vue d'analyser leurs incidences sur les dynamiques d'autonomisation sociale et économique des femmes au niveau local. À cet effet, deux exemples significatifs d'initiatives locales ont été explorés : le projet de gestion intégrée des déchets ménagers dénommé « *setal sama kër sellal sama gox* » de l'Entente féminine des

femmes des quartiers de la SICAP à Dakar et le projet participatif de gestion de la forêt de Sangako de l'association Nebeday, basée à Toubacouta dans la région de Fatick. Les données recueillies ont été exploitées par le biais de l'analyse de contenu. Le choix de cette technique se justifie par sa capacité à capter la nature relationnelle de tout savoir. En effet, convaincu de la perspective constructiviste, nous pensons que le savoir se coproduit entre le chercheur et les populations qui portent son objet de recherche. Le savoir résulte ainsi d'un processus dialogique qui se déploie dans les discours et les pratiques des sujets sociaux. Discours et pratiques qui, en tant que résultats du processus de communication, constituent le support de l'analyse de contenu (Negura 2006).

De l'économie verte : quelques éléments pour un débat contextualisé

La notion d'économie verte est, de nos jours, loin de faire l'unanimité dans le champ de la recherche scientifique. Elle y fait l'objet de critiques multipliées, parfois de méfiance voire de rejet quant à sa portée heuristique. Il en va de même sur le terrain des actions de développement où les plus pessimistes s'interrogent sur sa portée pratique et sur ses réelles potentialités à concilier les exigences d'un capitalisme plus conquérant que jamais avec une éthique écosociale devenue maintenant une impérieuse nécessité. Malgré la défense de ses promoteurs (principalement les institutions internationales de coopération et de développement) qui y voient un creuset d'innovations sociales majeures, force est de constater que l'économie verte se trouve aujourd'hui sévèrement rudoyée par les critiques qui tentent ainsi de la délégitimer en tant que paradigme de rupture. Mais qu'en est-il vraiment ? Nous envisageons la réponse à cette question à deux niveaux. Le premier concerne le plan théorique et engage une discussion à la fois définitionnelle et idéologique. Le second niveau fait référence aux « expériences [des acteurs locaux] et à leurs interprétations de leurs réalités » (Levy 1996) ; lesquelles renseignent sur le vécu pratique quotidien des hommes et des femmes que nous avons rencontrés sur les terrains de nos recherches.

Économie verte, économie populaire et économie sociale et solidaire : l'une englobe les autres

Les éléments abordés ici pour un débat contextualisé à propos de l'économie verte visent principalement à la considérer en miroir avec l'économie populaire et avec l'économie sociale et solidaire. Mais on ne saurait ignorer qu'une des grandes controverses de l'économie verte s'articule autour de la question de la croissance verte qu'elle suppose et autour de celle de la transition écologique de l'économie de marché qu'elle entend faire passer par la transition énergétique ; laquelle se présente, au sortir de la COP 21 tenue en novembre/décembre 2015 à Paris, comme le nouveau cap de l'actuelle gouvernance écologique mondiale. En

effet, comment concilier l'idéologie de la croissance économique, si essentielle au capitalisme, avec les contraintes d'une production économique éperonnée par des impératifs écologiques et par des exigences sociales ? C'est là une grande question qui échappe rigoureusement aux réponses manichéennes, car y répondre impose de poser la problématique dans ses dimensions sociétales. Pour Bernard Duterme (2013) l'enjeu est ainsi de changer radicalement de paradigme de production/reproduction économique et non de trouver des modalités pour verdir l'actuel productivisme.

De telles critiques et réserves se comprennent aisément, car on ne peut exclure le fait que l'économie verte puisse être travestie en une simple recherche de nouveaux moteurs de croissance économique qui minimisent la pression écologique, ou en un nouveau slogan économique chargé en valeur écologique, mais ignorant les demandes non solvables. En outre, l'intégration des dimensions écologique et sociale au modèle économique classique s'est toujours révélée très difficile du fait des caractéristiques propres du modèle économique dominant, qui se fonde sur l'augmentation continue du taux de croissance économique. Or l'augmentation du taux de croissance dans cette optique nécessite la contraction des dépenses (les dépenses sociales en premier lieu) et l'exploitation de sources énergétiques hautement efficaces (les énergies fossiles en particulier). On le voit, ce débat demande un effort conceptuel, philosophique et pratique que nous déploierons dans un prochain exercice, mais l'enjeu qu'il pose mérite d'être porté en arrière-fond du présent travail – moins ambitieux, car il en est un élément transversal.

Pour nombre de critiques, la notion d'économie verte n'apporte rien de nouveau dans le débat sur le développement en général. Elle ne serait ainsi que la version écologiquement actualisée de la notion d'économie populaire. Ou alors elle représenterait un prolongement mineur de l'économie sociale et solidaire. Mais l'économie verte peut-elle valablement être considérée comme un avatar de l'économie populaire ou comme une simple complice de l'économie sociale et solidaire ? Pour répondre à cette question, il paraît judicieux de passer par un éclairage définitionnel. D'ailleurs, nous nous limiterons à cet éclairage en étant attentif à ce qu'en la matière les définitions sont légion et sont dans certains cas antagonistes, voire contradictoires. Ainsi, tout choix effectué met forcément en exergue certains enjeux, en occultant d'autres. Ceci est inhérent à la nature même de l'exercice de comparaison définitionnelle. La définition de l'économie verte étant donnée plus haut³, qu'en est-il des autres types d'économies en débat ici ?

À propos de l'économie populaire, ce « cache-misère efficace » (Jacquemot 2013:116), plusieurs acceptions disponibles dans la littérature convergent vers l'idée qu'on peut l'entendre comme étant :

L'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de

travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels. (Sarria et al. 2006)

Quant à l'économie sociale et solidaire, on s'accorde en général à la considérer comme regroupant :

Un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

Les types d'économie en question ici ne sont, bien entendu, pas réductibles aux éléments de définition évoqués. Toutefois, ces définitions montrent que comparativement à l'acception de l'économie dans la perspective formaliste qui privilégie la rationalité capitaliste, l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire présentent dans leurs principes de base des caractéristiques qui les inclinent à la prise en charge prioritaire de besoins sociaux (comme la justice sociale).

De telles caractéristiques rapprochent certains enjeux de l'économie verte de ceux de l'économie populaire et de l'économie sociale et solidaire. En effet, l'accent mis sur les acteurs sociaux défavorisés, sur l'idée d'une économie raffermissant le lien social, sur celle d'activités économiques orientées vers la satisfaction de besoins immatériels, sur les dynamiques participatives locales, entre autres, concourt à faire converger ces types d'économies autour des problématiques de l'inclusion et de l'utilité sociales. Mais il est opportun de reconnaître que la notion d'économie verte introduit dans le débat une dimension fondamentale ; laquelle lui donne en même temps que sa nouveauté par rapport aux précédentes une sérieuse légitimité conceptuelle. Cette dimension concerne la prise en charge de la question des conditions de soutenabilité écologique et sociale du modèle économique que nos sociétés privilégient pour organiser leur subsistance sur les plans matériel et immatériel.

La notion d'économie verte déclenche, chez certains de ses pourfendeurs, une hystérie intellectuelle injustifiée car, à bien l'entendre, force est d'admettre qu'elle porte la marque d'un effort paradigmatique (Flam 2010) important, qu'il est futile de réduire à une simple volonté d'embrigader les masses intellectuelles ou politiques, notamment africaines, en leur imposant des concepts exogènes. Il n'est d'ailleurs guère lucide de prendre le concept d'économie verte comme le symbole d'une idéologie néocoloniale qui empêcherait les Africains de thématiser les questions qui les intéressent véritablement. Car l'enjeu ici ce n'est rien de moins que la question de la crise écologique ; laquelle renvoie au principal défi planétaire de notre temps. Sous ce rapport, comment envisager une seule seconde que ce nouveau paradigme du développement durable puisse ne pas

nourrir le débat africain ? Par ailleurs, il faut noter que cette notion n'est pas univoque. Au contraire, elle est riche de plusieurs postures d'action sociale et économique qui non seulement sont différentes, mais complexes. Elle peut par exemple être comprise dans la posture de l'économie écologique qui est tournée vers un ralentissement drastique de la croissance économique avec une inflexion vers une soutenabilité forte. Elle peut également s'appréhender dans l'optique privilégiant la croissance verte avec, comme idée de base, la valorisation du modèle de la substituabilité dans une perspective de soutenabilité faible. Ou alors elle peut s'entendre dans une vision qui met l'accent sur la sobriété en matière de consommation énergétique ; d'où l'idée de la transition énergétique.

De plus, lorsqu'on la considère en rapport avec les défis sociétaux et environnementaux qui nous assaillent actuellement, l'économie verte paraît être plus englobante – considérant l'économie comme enchâssé, non pas seulement dans le social, mais également dans l'écologique – et plus conséquente – proche des préoccupations sociales et environnementales de l'heure – que l'économie populaire, ou sociale et solidaire. Sous ce rapport, il est insuffisant de lui reprocher de n'être qu'un verdissement de la croissance en optant pour « une manière écologique de faire des affaires » (Duterme 2013). Encore qu'une manière écologique de faire des affaires constitue déjà une bifurcation paradigmatique sensible si on tient compte de ce que signifie « faire des affaires » dans le cadre de l'actuelle économie de marché.

Un des avantages de la notion d'économie verte consiste à considérer les activités de production/reproduction dans une perspective écosystémique. Une telle perspective renvoie à l'interconnexion des dimensions dont la prise en charge est assignée au développement durable à savoir : l'écologique, le social, l'économique et la dimension transversale de la gouvernance. L'économie verte est dans une certaine mesure une reformulation du développement durable fondée sur l'articulation de quatre principes de base : le principe de responsabilité axé sur l'objet de la préservation écologique, le principe de précaution qui se dédie à la question des rejets polluants liés aux activités économiques, le principe d'atténuation (ou principe de la mitigation) qui prend en charge l'enjeu de la transition énergétique et le principe de l'incitation qui structure les éléments de régulation en vue d'une économie verte et d'une justice sociale. C'est pourquoi il n'est pas exagéré de la considérer comme un creuset d'innovations sociales, si on convient avec Yao Assogba qu'est innovation sociale « toute initiative prise par des acteurs sociaux dans un contexte sociétal donné dans le but d'apporter des réponses inédites à un certain nombre de problèmes sociaux (exclusion sociale, pauvreté, décrochage scolaire, etc.). » (Assogba 2007:15)

Au demeurant, il ne s'agit pas de verser dans les travers d'un optimisme béat qui conduirait à voir dans l'économie verte la panacée attendue pour juguler les crises multiformes qui rythment nos sociétés. Cet appel à la précaution

est valable particulièrement pour l'Afrique en général où l'économie verte, du fait de sa nature, offre peut-être plus qu'ailleurs des opportunités pour asseoir un développement socio-économique vécu. En effet, pour les États africains, l'économie verte laisse entrevoir de meilleures possibilités de « concilier économie et écologie [par] la valorisation du capital naturel (estimé à 23 pour cent de la richesse du continent contre 2 pour cent pour les pays de l'OCDE), par le recours aux technologies vertes [...] et en faisant appel aux ressources des fonds spécialisés (FEM, fonds carbone, MDP, fonds vert...) » (Jacquemot 2013:421). Malgré tout, il ne conviendrait pas, croyons-nous, de voir dans l'économie verte plus qu'une modalité relativement nouvelle d'organisation sociale de la subsistance à laquelle il est opportun de donner la chance de se déployer. Car elle ne sera que ce que les hommes et les femmes qui produisent quotidiennement la société en feront. Et c'est justement pour percevoir ce que les femmes des quartiers de la SICAP à Dakar et celles des villages de Toubacouta à Fatick en font que nous nous sommes rendu attentif à leurs interprétations de la réalité en la matière.

Économie verte, économie populaire et économie sociale et solidaire : ce qu'en font les femmes de la SICAP à Dakar et celles de Toubacouta à Fatick

Lorsque l'on rapporte les éléments de débat théorique évoqués ci-dessus aux expériences pratiques des femmes interrogées sur nos terrains de recherche, des leçons importantes ressortent et éclairent les schèmes d'interprétation des réalités locales et les modalités locales d'actions sur ces dernières, notamment en matière de production et de reproduction. Il en ressort par exemple que les actrices locales rencontrées à Dakar et à Toubacouta ne font aucune distinction idéologique entre économie verte, économie populaire ou économie sociale et solidaire. Ce constat n'est pas surprenant si l'on tient compte du niveau d'instruction ordinairement bas des femmes au Sénégal. Cette situation pousse d'ailleurs certains chercheurs ou décideurs à conclure à une détermination causale entre le défaut d'instruction de ces femmes et l'indistinction entre ces trois types d'économies. Mais une telle conclusion nous paraît hâtive et elle occulte la complexité contenue dans ce qui peut se laisser interpréter comme une confusion de la part de ces actrices locales.

En effet, s'il est vrai que la majorité de ces actrices locales a un niveau d'instruction bas, sinon inexistant, ces femmes sont pour l'essentiel formées sur le plan intellectuel grâce à des sessions de formation ou d'alphabétisation, à des campagnes de sensibilisation et à des ateliers de renforcement de capacités. Ces sessions, campagnes et ateliers sont « des moments importants pour nous car ils nous donnent l'occasion d'apprendre pour acquérir à la fois des connaissances et des compétences en vue d'améliorer notre quotidien » (P. Diop, femme, 36 ans). Ces propos sont renforcés par ceux du mari, lequel soutient : « Ma femme aujourd'hui est mieux formée que moi. Elle m'aide à réfléchir sur les actions à

mener à la maison et sur les faits de société. » (A. B. Diop, homme, 47 ans). Hormis ces occasions de formation et de renforcement de capacités pratiques et intellectuelles, ces moments constituent également pour les bénéficiaires le lieu de discussions importantes qui passent en revue les modalités collectives de création de richesses dans leurs localités afin de les confronter, de les comparer et de décider des options à prendre. Les discussions sont en général animées et organisées par des hommes et des femmes (acteurs de base, porteurs de projet ou experts) sensibilisés envers les implications théoriques, idéologiques et pratiques des modalités économiques discutées. On voit dès lors que les actrices locales, malgré un niveau général d'instruction faible, sont pour la plupart au fait des grands présupposés de base qui portent les différents types d'économies ici discutés. C'est dire que l'explication du fait qu'elles ne font pas de différenciation entre ces types (notamment dans leurs actions de tous les jours) doit être recherchée ailleurs.

Une des pistes tient dans les dires de cette interviewée qui soutient que : « ce n'est pas le contenu philosophique ou politique du concept qui fait qu'on y adhère ou pas. C'est surtout les opportunités de création économique et de réalisation sociale qu'il porte qui nous parlent » (F. B. Ndiaye, femme, 50 ans). Cette interlocutrice exprime un sentiment généralement partagé par les femmes interrogées à Dakar et à Toubaouta, qui pensent que l'économie, c'est d'abord des pratiques d'organisation sociale et locale de la subsistance. Pour elles, l'économie au quotidien se refuse à être emprisonné dans un concept ; il représente une modalité du lien social. Autrement dit, les activités économiques sont, pour les femmes rencontrées sur nos terrains de recherche, des occasions pour faire du lien ; pour nouer, dénouer et renouer du social. On peut alors soutenir que les schèmes d'interprétation des réalités locales et les modalités d'action sur ces dernières que déploient les femmes des quartiers de la SICAP et des villages de Toubaouta transcendent les divergences théoriques, philosophiques et idéologiques qui nourrissent les querelles intellectuelles entre promoteurs de types économiques. Les femmes s'approprient les concepts qui leur sont proposés ou imposés. Elles les chargent de contenus locaux dynamiques pour les destiner à prendre en charge les besoins et les intérêts qui sont véritablement les leurs dans leurs contextes particuliers.

L'économie verte au Sénégal à travers deux initiatives illustratives

Au Sénégal l'économie verte est devenue en quelques années, un domaine émergent, s'institutionnalisant dans les politiques socioéconomiques de l'État. En témoigne l'attention dont elle fait l'objet au sein du ministère de l'Environnement et du Développement durable, où la Direction des financements verts et des partenariats (DFVP) est dédiée à la concrétisation de programmes et projets promouvant cette orientation. Toutefois, rares sont les Sénégalais à savoir donner à l'économie verte un contenu opératoire. Cet apparent paradoxe tient

à la combinaison de facteurs conjoncturels et structurels comme : le sentiment d'urgence du vert imposé à toutes les sociétés par la nouvelle orthodoxie du développement que représente le développement durable ; l'éloignement de la grande majorité de la population sénégalaise d'avec la problématique écologique ; le manque de politiques nationales vigoureuses en matière d'économie verte, ainsi que le défaut de promotion, par des mécanismes importants de financement dynamiques et innovants, des opportunités et des compétences spécifiques dans ce secteur.

Le sentiment d'urgence du vert en question ici se perçoit très nettement au niveau du cadrage institutionnel, technique et même financier des multiples programmes nationaux de développement aujourd'hui compilés dans une vision appelée le Plan Sénégal émergent (PSE). Ces programmes sont en général articulés autour des deux incontournables que sont le genre et le développement durable : les nouvelles principales conditionnalités de l'aide publique au développement (APD). Parallèlement, les décideurs locaux n'ont plus la possibilité de fuir la question du changement climatique tant les effets de celui-ci pèsent sur le quotidien des Sénégalais (dégradations des terres arables, cycles de sécheresse rapprochés, raréfaction des ressources halieutiques, déperdition de la biodiversité, pollution de tous ordres, inondations répétitives des villes côtières, érosion côtière, salinisation des terres, enjeux énergétiques, etc.). Quant à l'éloignement de la grande masse d'avec la problématique écologique, il procède des effets combinés du manque d'instruction et d'ouverture sur les grands débats du monde contemporain, de l'accapement de la problématique environnementale par les universitaires et par les développeurs professionnels, et de la pauvreté endémique qui contraint la plupart des Sénégalais à d'autres questionnements.

Pourtant le pays est riche de niches potentielles d'emplois verts dont l'exploitation pourrait s'avérer bénéfique pour la résorption des déséquilibres écologiques et sociaux. Hormis les tensions environnementales spécifiques qui rendent inévitable, aujourd'hui au Sénégal, l'inflexion du paradigme économique dominant, la démultiplication des secteurs d'activité dans lesquels les emplois verts sont possibles, voire nécessaires, dans le pays constitue un véritable appel à faire le pas de la transition. Ceci d'autant plus que l'on se trouve dans un contexte économique où tout est à créer. Les possibilités en matière d'initiatives d'économie verte semblent ainsi largement ouvertes au Sénégal et, en 2011 déjà, une enquête du BIT, du PNUD et de ENDA Tiers-monde avait déterminé, à ce propos, quatre principales filières prioritaires pour l'investissement vert. Il s'agit de la filière énergie et efficacité énergétique, de la filière agriculture, foresterie et pêche, de la filière des métiers du bâtiment et de celle de la gestion des déchets (OIT 2011).

Parallèlement à l'existence de ces filières, l'urgence de nouveaux débouchés pour des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux sur le marché du travail agit comme une injonction à explorer les possibilités d'emplois verts. De plus, l'économie

sénégalaise est, comme on le sait, marquée par la présence d'un dynamique secteur informel. Ce dernier est vu comme étant un atout pour les secteurs verts ou ceux dits à potentiel verdissant⁷. Aujourd'hui d'ailleurs, la plupart des initiatives dans le domaine de l'économie verte dans le pays est le fait d'auto-employeurs ou d'acteurs de l'économie dite informelle (les GIE bio ou les recycleurs d'ordures dans la décharge de Mbeubeuss par exemple). En effet, les emplois verts et/ou verdissants, en valorisant de nouveaux secteurs d'investissement économique ouvrent ainsi la voie à de nouvelles opportunités de création de richesses et d'acquisition de pouvoir sur les plans économique et social pour les catégories sociales habituellement dépassées et accablées par les voltiges de la macroéconomie capitaliste. Les deux exemples qui suivent donnent une idée des multiples initiatives d'emplois verts qui ont cours actuellement au Sénégal.

Le projet « setal sama kër sellal sama gox » de l'Entente féminine de la SICAP de Dakar

L'Entente féminine est une association réunissant des femmes des quartiers de la commune des SICAP à Dakar. « Son but est de participer au développement du Sénégal en commençant par les foyers et les quartiers », souligne sa présidente. Créée en 2003, elle œuvre dans des secteurs de développement diversifiés comme : l'éducation et la formation, l'encadrement communautaire, la lutte contre la féminisation de la pauvreté, l'analphabétisme et le chômage des jeunes, la gestion de l'environnement ou le développement durable. L'association s'active ainsi principalement dans les trois grands domaines que sont le social, le religieux et l'économique.

Dans le domaine social, l'impact de l'association se ressent fortement, selon les enquêtés, à travers le renforcement des liens de solidarité sociale entre les familles des quartiers de la SICAP. Une des femmes interviewées soutient à ce propos que : « le premier bénéfice social de l'Entente est le fait d'avoir consolidé les rapports sociaux en nous montrant tout l'intérêt que nous avons, nous couches vulnérables à être solidaires » (A. Ndiaye, femme, 47 ans). Ces propos ont été réitérés par la majorité des personnes interrogées qui ont beaucoup insisté sur le fait que l'Entente a impulsé au sein des quartiers « des dynamiques nouvelles comme l'entre-aide dans l'intendance des foyers, la garde collective des petits enfants, etc. » (P. Ly, femme, 38 ans). L'Entente mène également des activités d'information, de sensibilisation et de prévention sanitaire, des campagnes d'alphabétisation, des activités de formation en direction des jeunes des quartiers concernés de même que des activités de lutte contre la délinquance, la prostitution ou les drogues.

À côté de ces activités, l'Entente organise chaque année une conférence religieuse. Cette conférence revêt toutefois d'importantes dimensions socioculturelles en plus des religieuses. À cette occasion, par exemple, les frais de voyage pour accomplir un pèlerinage à La Mecque sont offerts à des femmes tirées au sort. Ainsi, depuis 2003,

plus de trente-cinq femmes ont pu accomplir ce pilier de la religion musulmane. « Il est évident que n'eût été l'Entente, la plupart des femmes de nos quartiers n'auraient jamais pu aller à La Mecque, car le voyage coûte très cher et nous sommes en général bien trop pauvres pour nous le payer toutes seules » soutient L. Faye (femme, 50 ans). Il faut souligner que nous nous trouvons ici dans un contexte majoritairement musulman où le pèlerinage à La Mecque revêt, au-delà de son importance religieuse, une très prégnante dimension de prestige social, occasionnant un changement de « statut socioreligieux » (Cohen 1990).

Dans le domaine économique, l'Entente s'active dans diverses activités comme la mise en place d'un mécanisme de « credit revolving » qui permet aux femmes d'accéder plus facilement à des circuits de financement de leurs activités commerciales, le « *Djamra*⁸ » et le « *Lekete*⁹ » qui peuvent être considérés comme des mécanismes de constitution d'épargne, « la Roue » qui fonctionne comme une caisse de solidarité sociale, entre autres. Pour nos interviewées, toutes ces activités sont orientées vers l'épanouissement et le bien-être des familles. « Car elles visent à aider les femmes, qui sont les tenantes des foyers, à mettre sur pied des activités économiques qui leur permettent de générer des revenus » (F. B. Ndiaye, femme, 50 ans). Selon toutes les personnes enquêtées, les femmes ont un réel bénéfice économique des activités de l'Entente, car elles peuvent désormais développer des activités professionnelles susceptibles de leur procurer une indépendance financière grâce à laquelle « elles peuvent subvenir à leurs besoins, à ceux de leurs familles et être des acteurs de développement » (I. Diop, homme, 45 ans). C'est, semble-t-il, ce désir de représenter des acteurs importants du développement socio-économique du Sénégal qui a poussé les membres de l'Entente à investir les nouvelles opportunités de création économique constituées par les champs de l'économie verte. Ainsi, l'association s'investit depuis 2014 à mettre en place des initiatives d'emplois verts dont la plus aboutie aujourd'hui est le projet « *setal sama kër sellal sama gox* ».

Ce projet constitue une initiative d'auto-emploi vert mise en place par des acteurs féminins de base. Il s'inscrit dans la filière de gestion des déchets ménagers. C'est une initiative de type non industrielle qui se situe à l'échelle des solidarités microterritoriales. Le projet s'articule autour d'une gestion intégrée et durable des déchets ménagers avec comme idée de base : une maison propre aboutit à un cadre communautaire de vie sain. Il vise ainsi à équiper chaque ménage de la localité de poubelles (une poubelle au moins) pour un conditionnement des ordures ménagères. Il faut noter qu'on se trouve dans un contexte socioculturel dans lequel l'usage des poubelles, tout comme le tri et le conditionnement des ordures domestiques, n'est pas systématique. Habituellement, les ordures sont rassemblées dans divers réceptacles et empilées dans un coin en attendant de s'en débarrasser dans la rue ; les services de voirie étant insuffisants et insuffisamment équipés. Cette situation engendre une pollution des espaces et constitue un facteur de risque permanent pour la santé des populations.

Le projet de l'Entente féminine a effectivement démarré en janvier 2015 avec sept cent vingt poubelles placées dans les ménages de la localité. Aujourd'hui, près de trois mille familles sont équipées. Il cherche à résorber une partie du chômage des jeunes et des femmes de la commune de SICAP qui sont ainsi recrutés pour vendre (à des prix subventionnés et/ou à crédit) les poubelles dans les ménages et pour faire le suivi du conditionnement des ordures. Le plastique ou le métal sont récupérés et vendus dans les circuits locaux habituels de récupération et de recyclage tandis que les matières organiques sont utilisées pour créer du compost qui est stocké en vue d'être vendu ou répandu dans des jardins entretenus par des jeunes et/ou des femmes. Ce projet « est un important moyen de participer à réaliser un développement durable du Sénégal » (F. Diop, femme, 38 ans). Une telle idée est largement partagée par la plupart des femmes qui ont été interrogées. Son orientation sensible à l'environnement lui vaut d'être soutenu par la Direction des financements verts et partenariats du ministère de l'Environnement et du Développement durable de l'État du Sénégal.

Le projet participatif de gestion de la forêt de Sangako de l'association Nebeday de Toubacouta

Nebeday est une association sénégalaise, créée en 2011, qui a pour objectif principal de promouvoir la gestion communautaire intégrée et la valorisation des ressources naturelles par et pour les populations locales. Son appellation fait référence au nom wolof donné au Moringa Oleifera, arbre auquel sont prêtées d'importantes vertus alimentaires et curatives. Depuis sa création, l'association s'est dédiée au développement économique de certaines localités du centre-ouest du Sénégal, spécifiquement la zone du delta du Saloum, caractérisée par un écosystème extrêmement riche et varié, mais fragile et largement menacé par, entre autres périls, la pression anthropique. En effet, les Sérères et les Socès qui vivent dans cette zone sont particulièrement dépendants des ressources naturelles qui les entourent. Entre autres actions entreprises sur place, Nebeday appuie l'entrepreneuriat féminin local à travers la mise en place de différents projets de génération de revenus comme l'apiculture, la construction et la diffusion de foyers améliorés, etc. C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de gestion participatif et intégré de la forêt classée de Sangako qui occupe une superficie d'à peu près deux mille cent quarante hectares (2 140 ha).

La forêt de Sangako abrite des richesses naturelles diversifiées. Elle bénéficie des effets des politiques étatiques de conservation du patrimoine naturel à la faveur de son statut de forêt classée. Toutefois, de sérieuses menaces pèsent sur ses écosystèmes constitutifs, car cette forêt polarise plus de quinze villages dont « les habitants vivent principalement de l'exploitation de richesses naturelles qui les entourent » (D. Sarr, homme, 41 ans). En sus des effets liés à la densité de l'extraction des ressources de la forêt, la biodiversité y décline progressivement en raison de la disparition de

plusieurs espèces de la faune comme de la flore. « D'où la nécessité des programmes de régénération provoquée de la biodiversité pour accompagner la régénération naturelle », comme le souligne le même interlocuteur.

Le projet de gestion participatif et intégré de la forêt classée de Sangako de Nebeday se veut porté par une dynamique participative qui associe les populations qui vivent dans les villages environnants, principalement les femmes. Tout comme le projet de l'Entente féminine précédemment vu, ce projet constitue une initiative d'emplois verts qu'il convient de situer également à l'échelle des solidarités microterritoriales. Son objectif est double. Il s'agit d'une part de promouvoir une gestion communautaire intégrée de la forêt en travaillant à obtenir de l'autorité centrale le transfert aux populations locales des pouvoirs de régulation de cet établissement classé et, d'autre part, de structurer et de dynamiser les mécanismes d'un développement économique local basé sur la valorisation et la protection des ressources naturelles locales. Dans cette perspective, l'association accompagne les populations locales, à travers principalement des groupements féminins (un par village pour un total de quinze villages) organisés en une structure associative dénommée Jappo Ligguey¹⁰, pour mettre en place des activités génératrices de revenus et attentives au respect des équilibres écosystémiques locaux. Pour l'essentiel, les initiatives d'entrepreneuriat féminin orientées vers une exploitation écologiquement responsable des richesses de la forêt classée de Sangako relevées dans la zone d'intervention de Nebeday tournent autour de la transformation des produits du baobab, de l'apiculture, de la production de charbon de paille (création du label Kerin Naatange), de la culture et de l'exploitation du Moringa Oleifera, de l'exploitation des produits de l'anacardier, etc.

Les femmes de Jappo Ligguey se montrent très concernées par les campagnes locales de sensibilisation qu'elles mènent et par les opportunités extérieures de promotion des produits de leurs activités. « Nous sommes présentes à toutes les foires pour présenter nos produits et montrer aux autres femmes que nos ressources locales sont d'une richesse infinie et leur exploitation peut améliorer sensiblement notre quotidien » disait à ce propos A. Diouf (40 ans), une de nos interlocutrices à Toubacouta. Elles travaillent activement à la professionnalisation de leur filière et à l'élargissement des débouchés pour leurs produits grâce notamment aux possibilités offertes par l'industrie touristique, qui est très développée dans le delta du Saloum.

Les deux exemples présentés illustrent des initiatives d'emplois verts qui se situent à l'échelle des solidarités micro-territoriales¹¹. Il convient toutefois de souligner qu'il existe, au Sénégal, d'autres exemples d'initiatives en économie verte et que l'on peut situer à l'échelle industrielle. Un cas illustratif est la *Laiterie du Berger* qui est implantée à Richard-Toll au nord du pays et qui s'active dans la collecte de lait de vache chez les éleveurs locaux et le conditionnement industriel en yaourt et produits laitiers divers pour la revente dans tout le pays.

Des emplois verts à l'autonomisation sociale et économique des femmes au Sénégal

Il s'agit ici de questionner les initiatives d'emplois verts ici présentés au prisme de la problématique de l'autonomisation sociale et économique des femmes. La difficulté de ce questionnement réside dans le fait que l'autonomisation est un processus relationnel qui engage tant les hommes que les femmes. De plus, il nécessite un certain volontarisme, ce qui suppose une problématisation de la situation vécue et un engagement théorique et pratique à aller dans le sens de sa transformation. Or si l'on peut se résoudre à l'idée selon laquelle l'économie verte est un creuset d'innovations sociales, par les emplois verts notamment, rien ne permet d'affirmer qu'elle se veut un modèle de transformation sociale articulé à des schèmes politiques comme celui de l'autonomisation sociale et économique des femmes. Dans les lignes qui suivent, nous discutons de ce qu'il en est pour les femmes de l'Entente féminine à Dakar et pour celles de *Jappo Ligguey* à Toubacouta.

La transformation sociale : enjeu de l'autonomisation sociale et économique des femmes

La multiplicité des mutations sociétales marquantes observées de nos jours témoigne de l'ampleur des dynamiques de rupture et de reconstruction en cours dans nos sociétés. Ces dynamiques, qui révèlent parfois des velléités de repli identitaire, idéologique, ou confessionnel, sont globalement portées par l'esprit d'une société ouverte qui se montre de plus en plus capable de faire de la place aux conditions de sa propre transformation. C'est le cas au Sénégal où l'actuel foisonnement des innovations sociales constitue un révélateur des transformations qui traversent aujourd'hui tout le tissu social. C'est dire qu'il existe une sorte de connexion qui lie les innovations sociales aux dynamiques de transformation sociale en faisant des premières des leviers importants pour les secondes. En effet, les innovations sociales sont porteuses de transformations sociales (Klein & Harrisson 2006). Et cette potentialité se voit renforcée si elles reposent sur :

un processus collectif d'apprentissage et de création permettant une (re)prise de pouvoir sur l'existence des individus et des communautés [...] sur une interaction entre les acteurs concernés laissant place au dialogue et au compromis afin que l'innovation puisse s'inscrire dans une dynamique de construction de « nouveaux sentiers¹² ».

L'économie verte, en valorisant des secteurs et des acteurs habituellement ignorés par l'économie de marché, ouvre justement un « processus collectif d'apprentissage et de création » des nouvelles modalités du vivre ensemble. Elle le fait spécifiquement au travers de la prise en charge de l'articulation entre les déséquilibres écologiques et l'accentuation des vulnérabilités écosociales. Ce

faisant, elle propose un changement de perspective en ce qui concerne les modes et les modalités de production économique et de reproduction sociale. Aussi les innovations sociales dont l'économie verte est féconde peuvent-elles être vues comme des facteurs décisifs de changement social par la transformation à la fois des rapports de production économique et des rapports de reproduction sociale. Or ce type de transformation sociale s'appuie, en sus des opportunités réelles qui doivent le concrétiser, sur des acteurs sociaux dont les destins peuvent être qualitativement impactés par les changements apportés. C'est le cas des jeunes et des femmes au Sénégal qui, du fait qu'ils sont considérés comme les « cadets sociaux », se satisfont le moins du statu quo patriarcal. Ils représentent d'ailleurs les principaux leviers du dynamique mouvement de changement social en cours dans le pays. Pour ce qui concerne les femmes en particulier, l'enjeu majeur est d'arriver à leur autonomisation sociale et économique. Alors, dans quelle mesure les initiatives en économie verte dans lesquelles s'investissent les femmes des quartiers de la SICAP à Dakar et des villages de Toubacouta à Fatick leur ouvrent-elles des sentiers d'autonomisation ?

Avant d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous soulignons qu'à propos de l'autonomisation sociale et économique des femmes, ce travail s'inscrit dans la perspective des travaux de Naila Kabeer (1999, 2000, 2003, 2008) qui ont largement été consacrés à problématiser ce concept. Ces travaux rendent sensible au fait que l'autonomisation sociale et économique des femmes est éminemment un enjeu de genre. En effet, elle implique des processus et des mécanismes d'émergence et de promotion de la capacité d'agir des femmes (aux niveaux social, économique, politique, symbolique, etc.) dans le but de conquérir du pouvoir et d'élargir leurs champs de manœuvre. On est donc là au cœur de la négociation des rapports sociaux de pouvoir et dans cette optique, l'autonomisation est à la fois une fin et un moyen. C'est un processus global qui impacte l'ensemble des dimensions de l'expérience sociale des femmes. C'est pourquoi elle ne peut pas être considérée du seul point de vue économique, même si le renforcement de l'indépendance économique des femmes y est fortement recherché.

L'autonomisation sociale et économique des femmes de Toubacouta (Fatick) et de la SICAP (Dakar) en question : opportunités et contraintes

Les éléments recueillis lors de cette recherche nous permettent de soutenir que les deux projets étudiés à Dakar et à Toubacouta présentent des opportunités d'autonomisation sociale et économique des femmes qui s'y activent. Toutefois, ces opportunités sont drastiquement limitées par les conditions du patronage patriarcal de la société sénégalaise et par les conditions du marché local de la production économique. On retrouve là l'idée de la « Sainte-Alliance » entre le patriarcat et le capitalisme néolibéral, telle que développée par Fatou Sow (2010:248). Cette solide alliance met en difficulté, voire en péril, les acquis et

les opportunités en matière d'autonomisation des femmes. Dans le contexte du projet « *setal sama kër sellal sama gox* », tout comme dans celui du projet de gestion communautaire et intégrée de la forêt classée de Sangako, se vit une situation à double enjeu dans laquelle se déploie la tension entre des aspirations à une participation citoyenne (économique, écologique, social, politique, etc.) plus active, plus innovante et plus libre et les réalités locales d'une mécanique socioculturelle et économique conservatrice. L'exposé de certains facteurs clés permet de s'en faire une idée.

Un premier facteur qui conforte l'idée que les initiatives d'économie verte ici étudiées peuvent constituer des opportunités d'autonomisation sociale et économique des femmes tient dans le fait que la participation au projet n'exige pas d'avoir acquis des compétences préalables, de type scolaire par exemple. Cet aspect est d'importance lorsqu'il s'agit de s'adresser à la catégorie sociale des femmes au Sénégal, marquée par un niveau de scolarisation sensiblement bas. Cette idée est résumée dans les propos suivants : « Beaucoup de projets sont passés par là, mais je ne me suis pas toujours sentie concernée, car pour y participer il fallait savoir lire, écrire ou avoir un diplôme. Or je n'ai pas fait des études » (B. Badiane, femme, 43 ans). I. Diop renforce ces propos lorsqu'il nous confie « Je réfléchis depuis toujours à une activité à proposer à ma femme, mais je n'ai rien trouvé, car elle n'a ni métier ni diplôme. Je rends grâce à Dieu, aujourd'hui avec ce projet elle a du travail et pourra me soulager dans la maison » (homme, 45 ans). Ces points de vue, entre autres, permettent de déduire que les projets, du fait de leur orientation inclusive, sont adaptés aux profils de leurs destinataires, à savoir les femmes comme catégorie sociale vulnérable.

Ce facteur peut être mis en relation avec le fait qu'il n'y a pratiquement pas d'investissement de départ pour participer aux projets, contrairement aux habitudes de demande d'apports personnels, souvent conséquents. Les responsables de l'Entente féminine des SICAP expriment la même idée lorsqu'elles expliquent que l'acquisition d'une poubelle est facilitée par une subvention acquise grâce à des partenaires au développement et par la possibilité de l'achat à crédit étalé sur six mois. Dans les villages de Toubacouta, « la seule condition pour être actrice à part entière des projets en place, c'est d'être membre d'un groupement féminin villageois » (S. Ndour, femme, 36 ans). Cet état de fait contribue à désinhiber la participation féminine aux activités économiques. En effet, du fait de leur situation de non-emploi, les femmes de ces localités sont en général sans revenus et dépendent financièrement des hommes. Dès lors, tout projet qui nécessite des apports personnels est susceptible de renforcer le contrôle de la participation économique des femmes par les hommes ; ce qui aboutit, selon les enjeux du moment, à une moindre ou à une non-participation des femmes.

On peut souligner également que le fait que la participation aux différentes activités liées aux projets étudiés ne nécessite pas une absence prolongée du

domicile familial constitue aussi un facteur d'opportunité. En effet la plupart des femmes concernées sont des mères de famille, essentiellement des ménagères. Dans les contextes patriarcaux, cette situation engendre l'endossement systématique par ces femmes de la charge de travail domestique. Ce qui a comme conséquence de les maintenir davantage dans les foyers « qu'elles tiennent comme de véritables chefs d'entreprise » (S. Faye, femme, 36 ans). Ayant ainsi la contrainte de « l'assignation domestique » (Le Quentrec 2014), la plupart de ces femmes n'ont d'autre choix que de décliner les offres d'emploi qui les éloignent des maisons. Ceci d'autant plus que leur éloignement du domicile est en général mal vu dans la société sénégalaise où la morale populaire soutient que « Jigueen dafay gatt tank ». Ainsi les projets, parce qu'ils permettent un travail à domicile, représentent « un grand plus pour nous car nous travaillons sans quitter nos cuisines, nos enfants et nos maris » (A. Fall, femme, 40 ans). Si les propos de cette interviewée renferment des éléments de morale socioculturelle qui donnent à réfléchir à propos de la prégnance de l'asymétrie des relations de pouvoir dans les ménages, ils laissent apparaître l'importance du fait que les projets, dans ces différents contextes, donnent la possibilité aux femmes de travailler depuis chez elles, faisant ainsi entrer, dans une certaine mesure, la sphère productive dans la reproductive.

Dans le même sillage, le travail des femmes est valorisé dans les circuits économiques au travers des revenus générés par le conditionnement des déchets, par les emplois créés ou par la transformation des ressources forestières. Comme le souligne cette enquêtée, « aujourd'hui les femmes peuvent gagner de l'argent avec leur travail et participer ainsi à dynamiser l'économie du pays en devenant des créatrices de richesses » (L. Faye, femme, 50 ans). La même idée est revenue dans la quasi-totalité des entretiens réalisés à Dakar comme à Toubacouta et est corroborée par les observations sur le terrain. Il en ressort clairement que le fait pour les femmes d'avoir une source régulière de revenus joue un rôle important dans la négociation du pouvoir au sein des ménages et donc dans la redéfinition des statuts et places de ces femmes dans leurs cadres sociaux.

À côté de ces facteurs susceptibles de promouvoir l'autonomisation des femmes de l'Entente et de *Jappo Ligguey*, d'autres ont des effets de blocage. Ils tiennent par exemple à la multiplicité des dimensions de l'autonomisation, qui peut être intellectuelle, politique, économique, sociale, culturelle, religieuse, etc. Or les projets étudiés, même s'ils ambitionnent d'impacter toutes les dimensions de la vie des bénéficiaires, demeurent très axés sur la question de la conquête du pouvoir économique. B. Badiane, en insistant sur le fait que « des sessions de formation en leadership féminin pourraient apporter un grand plus à nos activités dans le projet et nous permettre de mieux les valoriser » (femme, 43 ans) suggère, à ce propos, d'avoir une vision plus englobante. La même demande est revenue plusieurs fois, notamment à travers l'idée que l'économique est enchâssé dans le social. S'il en est ainsi, pensent la plupart de nos interviewés, il faut actionner les

leviers de l'autonomisation des femmes à tous les niveaux au lieu de ne miser que sur un aspect particulier, quel que soit le poids de cet aspect par ailleurs. Cela exige, entre autres, un véritable travail de plaidoirie.

D'autres facteurs de blocage de l'autonomisation des femmes tiennent dans l'utilisation des revenus générés par leur travail. Dans la totalité des cas rencontrés, les revenus sont utilisés dans les circuits traditionnels de création de richesse et d'entretien du prestige social. Autrement dit, les circuits de réinvestissement de l'argent gagné par les femmes ne sont pas encore suffisamment structurés et encadrés dans une perspective d'autonomisation sociale et économique. Il en est ainsi autant pour ce qui concerne les activités liées au projet de gestion communautaire de la forêt de Sangako que pour celles relevant du projet « *setal sama kër sellal sama gox* ». Or les circuits traditionnels locaux d'investissement économiques sont marqués par des logiques de réciprocité et des logiques de domination favorables au maintien et au renforcement du pouvoir patriarcal. Sans compter que dans les contextes en question, le prestige social qui accompagne la conquête du pouvoir économique est un « bien collectif encore fondamentalement dépendant du jugement social » (F. Diack, femme, 51 ans).

Les facteurs d'opportunités et de contraintes exposés permettent de conclure sur la complexité des dynamiques locales de transformation sociale qui engagent les femmes de l'Entente et celles de *Jappo Ligguey*. En effet si les projets dans lesquels elles s'activent leur ouvrent de réelles possibilités d'investissement de créneaux économiques innovants, ils n'en constituent pas pour autant des leviers déterminants pour favoriser leur autonomisation sociale et économique, vue dans la perspective globale. En effet, les retombées économiques dégagées par les activités de ces initiatives d'emplois verts sont encore trop peu conséquentes pour permettre aux femmes bénéficiaires de conquérir des champs économiques féconds et d'asseoir un véritable pouvoir économique dans leurs ménages et dans leurs localités. De plus, les circuits de réinvestissement des revenus gagnés, parce qu'encore structurés par la domination masculine, ne permettent pas de faire fructifier les acquis politiques. Par ailleurs, les secteurs d'activité concernés (gestion des déchets ménagers, conditionnement et transformation de ressources naturelles pour l'essentiel) sont de nature à consolider la traditionnelle division sexuelle du travail ayant cours dans ces localités et ainsi à confiner davantage les femmes dans les sphères reproductives, c'est-à-dire les sphères ménagères habituelles.

La complexité des dynamiques locales ayant cours sur nos terrains de recherche renseigne sur l'ambiguïté de la question de l'autonomisation sociale et économique pour les femmes interrogées. En réalité, il semble que pour elles, c'est la situation de sujets des transformations sociales qui est ambiguë. Ces femmes, en général, ont un rapport ambivalent avec l'enjeu de l'autonomisation. En effet, en même temps qu'elles aspirent à se réaliser matériellement et sociosymboliquement, elles craignent les ruptures sociales qui pourraient survenir à la faveur des mouvements

de promotion féminine enclenchés. D'où l'intérêt de rappeler les propos d'Isabel Rauber :

La personne qui est exploitée, parce qu'elle est exploitée, n'est pas nécessairement intéressée par le fait de changer sa situation d'exploitation ; il lui faut dans un premier temps prendre conscience de sa condition d'exploitée, comprendre qui sont ceux qui l'exploitent et pourquoi, et cela ne suffit toujours pas. Il faut qu'elle veuille inverser cette situation et la modifier en sa faveur (selon ses désirs, ses aspirations, ses rêves et ses intérêts). C'est seulement alors que se pose la question des changements auxquels elle aspire, la question de leur possibilité et la recherche de moyens pour les réaliser. Ainsi, la notion de sujet implique l'existence d'une prise de conscience concrète de la nécessité de changement, l'existence de la volonté de changement et la capacité à construire ces changements (dialectique de vouloir et pouvoir). (2003:52-53)

Conclusion

Au terme de ce travail, nous proposons de retenir que depuis son apparition sur la scène internationale, l'économie verte s'est imposée comme le paradigme innovant du développement durable. De sorte qu'elle est devenue, en peu de temps, le slogan d'un modèle économique supposé en rupture avec celui du capitalisme, car considéré comme plus vertueux et plus soucieux des équilibres écologiques et de l'inclusion sociale. Or la confrontation entre les discours de rupture et les pratiques économiques quotidiennes qui font le développement durable ne justifie pas toujours l'enthousiasme que suscite le concept (ATTAC 2012 ; Duterme 2013). D'où un scepticisme légitime à son endroit.

Cependant, ce travail montre que, malgré tout, l'économie verte, dans son principe, introduit une rupture significative dans le débat sur les modes de production économique et de reproduction sociale. Ce faisant, elle ne doit pas être délégitimée de prime abord, car elle mérite de se confronter aux vécus des populations locales qui l'investiront de sens. C'est le cas notamment chez les femmes des quartiers de la SICAP et des villages de Toubacouta que nous avons rencontrés durant nos recherches. Chez elles, les initiatives d'emplois verts ont été explorées du point de vue de leur capacité à enclencher des dynamiques locales d'autonomisation sociale et économique. L'intérêt de cette exploration est à mettre en relation avec le fait que la question de l'autonomisation des femmes est très peu problématisée au Sénégal. Cette situation est peut-être due à l'influence du patriarcat ; laquelle se ressent jusque dans la priorisation des problématiques généralement soumises à la recherche scientifique dans le pays.

D'autre part, cet intérêt se distingue au travers des données recueillies sur le terrain ; lesquelles montrent que la relation entre économie verte et autonomisation des femmes au Sénégal est complexe à plus d'un titre. En effet, un des présupposés forts de l'économie verte est qu'elle concoure, mieux que l'économie classique,

à résoudre le problème des vulnérabilités sociales et économiques. Ce faisant, elle serait de nature à permettre l'éclosion d'activités économiques à fort impact social et politique pour les catégories sociales habituellement vulnérables, particulièrement pour les femmes. Cette recherche montre que pour les localités qui nous ont accueilli, si on ne peut pas soutenir de manière tranchée que tel n'est pas le cas, des efforts importants restent à être fournis pour que les changements qualitatifs postulés puissent voir le jour dans les expériences et le vécu quotidien des actrices locales.

Notes

1. Expression wolof qui peut être traduite par : « Nettoyer ma maison, assainir ma localité ».
2. Nebeday est une déformation locale de l'expression anglaise « Never die ». Cette déformation est utilisée pour nommer le Moringa Oleifera, en référence à sa capacité de résistance aux conditions difficiles et à ses facultés à « renaître ». Le Moringa Oleifera est l'arbre symbole de l'association Nebeday ; l'essentiel des activités de cette association tourne autour de cette plante.
3. Pour rappel, selon le PNUE, l'économie verte est une économie qui « entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources. Elle est faiblement émettrice de carbone, préserve les ressources [naturelles] et est socialement inclusive. » (2011:2)
4. Tiré de la présentation de l'économie sociale et solidaire disponible sur le site Internet suivant : <http://www.lelabo-ess.org/?+-ESS->
5. Selon la perspective de l'économie écologique.
6. Selon la perspective de l'économie de l'environnement.
7. Un emploi vert est un emploi à finalité environnementale. C'est-à-dire qu'il contribue à prévenir, à maîtriser et à corriger les impacts des activités de production économiques sur les écosystèmes. Un emploi verdissant est un emploi qui tout en n'ayant pas une finalité environnementale valorise cependant des compétences permettant d'intégrer significativement les dimensions écologiques dans les activités de production.
8. Une variante des tontines traditionnelles.
9. Terme wolof qui signifie calebasse. C'est également une variante des tontines traditionnelles.
10. Terme wolof que l'on peut traduire par « s'unir pour travailler en solidarité ».
11. Nous entendons ici les systèmes de solidarités mis en place à l'échelle des quartiers ou des villages (groupements de classe, tontines, etc.) et qui se caractérisent par les liens communautaires qui y unissent les parties prenantes.
12. « La transformation sociale par l'innovation sociale », Appel à contribution, Calenda, Publié le jeudi 18 juillet 2013, <http://calenda.org/255659>
13. « Être femme en Afrique subsaharienne : la fin des « cadets sociaux » ? », Appel à contribution, Calenda, Publié le mercredi 25 juin 2014, <http://calenda.org/287461>
14. Littéralement : « La femme doit avoir le pied court ». Cela signifie que la femme ne doit pas beaucoup sortir de la maison.

Références

- AQOCI, 2012, *L'accompagnement des partenaires à l'intégration du genre. L'autonomisation économique des femmes*, Fiche CdP « Genre en pratique ».
- Assogba, Y., 2007, *Innovation sociale et communauté. Une relecture à partir des sociologues classiques*, Alliance de recherche université/communauté/innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), Série Recherches N° 5, Université du Québec en Outaouais.
- ATTAC, 2012, *La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Barbier, E., 2010, *A Global Green New Deal*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Berini et al., 2012, *Introduction aux études sur le genre*, 2^e ed. Louvain-la-Neuve, Éditions De Boeck.
- Bourdieu, P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil. Coll. Liber.
- Cohen, M., 1990, Le « GER » biblique et son statut socioreligieux », *Revue de l'histoire des religions* 207 (2), 131-158.
- Diop, A. B., 2012 [1981], *La société wolof. Tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala.
- Duterme, B., 2013, Économie verte : marchandiser la planète pour la sauver ? *Alternatives Sud* 20 (7), 7-20.
- Flam, M., 2010, *L'économie verte*, Paris, Presses universitaires de France. Federici, S., 2014, *Caliban et la sorcière*, Paris, Entremondes.
- Gueye, M. S. D., 2009, *Genre et Gouvernance urbaine au Sénégal. La participation des femmes à la gestion urbaine*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Jacquemot, P., 2013, *Économie politique de l'Afrique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Kabeer, N., 2008, *Paid work, women's empowerment and gender justice : critical path- ways of social change*, Pathways Working Paper 3, Brighton, IDS.
- , 2003, *Mainstreaming gender in poverty eradication and the Millennium Development Goals*, London, Commonwealth Secretariat/IDRC Publication.
- , 2000, *The power to choose: Bangladeshi women and labour market decisions in London and Dhaka*, London and New York, Verso.
- , 1999: « Resources, agency, achievements : reflections on the measurement of women's empowerment », *Development and Change*, Vol 30, p. 435-464.
- Kergoat, D., 2001, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in J. Bisilliat & C. Verschuur (Éds) *Genre et économie : un premier éclairage*. Cahiers genre et développement n° 2. Paris, L'Harmattan, 79-86.
- Klein, J.-L. & D. Harriison, 2006, *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses universitaires du Québec.
- Le Quantrec, Y., 2014, « Heurts et bonheurs des militantes : le travail syndical face au travail domestique », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2 (18), 147-161.
- Levy, C., 1996, « The process of institutionalising gender in policy and planning : the « web » of institutionalisation », University College London, Development Planning Unit, *Working Paper* n° 74.

- Meadows, D. *et al.*, 1972, *The Limits to Growth*, 1972, New York, Universe Books.
- Negura, L., 2006, « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », Sociologies [En ligne], Théories et recherches, consulté le 11 février 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/993>
- Pearce, D. W., A. Markandya & E. Barbier, 1989, *Blueprint for a green economy, Earth-scen*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Poisson, Y., 1983, « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation », *Revue des sciences de l'éducation* 9 (3), p. 369-378.
- OIT, 2011, Analyse des potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et Saint Louis. Migration, développement local et potentialités.
- PNUE, 2011, « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs ». www.unep.org/gree-
- Rauber, I., 2003, *Movimientos sociales y representaciòn política*, La Havane, Ed. Ciencias sociales, p. 45-61
- Sarria, I. A. M. & Tiriba, L., 2006, « Économie populaire », in J.-L. Laville & A. D. Cattani (Éd), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio actuel, p. 259-268.
- Sow, F., 2010, « Idéologies néolibérales et droits des femmes en Afrique », in J. Falquet *et al.* (Éds), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 243-257.

